

REGLEMENTATION

ASSOCIATIONS

N° 9175

(à rappeler dans la correspondance)

R E C E P I S S E

LE SOUS PREFET  
COMMISSAIRE ADJOINT DE LA REPUBLIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT D'ORLEANS

Vu la loi du 1er Juillet 1901 :

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi,

Donne récépissé à .. Monsieur D.V. MERY Gilles ..  
..... Président ..  
demeurant à .. 52131 Residence des Chataigniers ..  
..... ST JEAN de BRAYE ..

1° - D'une déclaration en date du .. 24 JUIN 1986 ..  
..... souscrite par application de l'art. 5 de  
la loi du 1er Juillet 1901, en vue d'obtenir la capacité juridique  
pour l'Association dite .. CERCE JULES FERRY T.S.R. ....  
.....  
.....

2° - De deux exemplaires des statuts de cette association.

27 JUIN 1986

ORLEANS, le

Pour le Sous-Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire en Chef,

*[Signature]*  
Monsieur L. COVIANO

